

CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●



DOSSIER DU MAG - Champniers 2020
Un budget de transformation de nos services

INSTANCES

Nouveau conseil municipal

.....

RESSOURCES

Les finances de la commune

.....

COVID-19

Professionnels et bénévoles mobilisés

Merci



SOMMAIRE



Aménagement du territoire



COVID-19 Distribution des Masques



Votre nouveau Conseil Municipal

EDITO

3

DISCOURS D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

4

UN NOUVEL ELAN POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

7

- De nouvelles commissions municipales, des champs de compétences partagés

SOLIDARITÉS ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

9

RESSOURCES

10

- DOSSIER - Un budget de transformation de nos services
- Des aides adoptées pour soutenir les entreprises Chaniéraudes
- Les projets phares de la ville

COVID-19 - VIE DE LA CITÉ

17

- Champniers confiné, des services indispensables à la vie quotidienne maintenus
- La solidarité envers les plus vulnérables
- Les distributions de masques à la population
- Le retour à l'école

VIE DE LA CITÉ

20

- L'actu de la culture
- Vous recherchez une association pour votre rentrée ?

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

25

- Rue de la Menthe
- Aménagement de sécurité
- Rénovation de l'Espace Paul Dambier
- Résidence intergénérationnelle du bourg rue des Colverts
- Aménagement Barreau Nord
- Réunion de travail à la Airbus Flight Academy Europe
- Vie du Marché
- GrandAngoulême
- Aides aux entreprises
- J'entretiens mon trottoir...
- Transition écologique, pourquoi ne pas penser au compostage ?
- Lutte contre l'ambroisie

CONTACTER

31

- Services municipaux
- Soins



Chères Chaniéraudes, chers Chaniérauds,

Votre nouvelle équipe municipale est officiellement installée depuis le 28 mai dernier. Au nom des 28 autres élus et 2 suppléants qui composent mon équipe, je vous adresse tous mes remerciements et ma reconnaissance pour la confiance dont vous nous avez témoigné.

Depuis cette date, nous avons adopté le budget de l'année en cours, dont vous trouverez l'essentiel des données dans ce Mag'.

Sur ces premiers mois qui viennent de s'écouler, les commissions municipales et les groupes de travail ont été organisés de sorte que l'équipe puisse se mettre immédiatement au travail. Que ce soit en matière d'éducation, de travaux, de développement économique ou de transparence vis-à-vis de nos associations locales, nous avons pris les premières mesures qui nous semblaient être les plus justes et les plus adaptées à la situation que chacun traversait.

La crise sanitaire que nous venons de vivre a également considérablement mobilisé notre énergie. La collectivité jouera son rôle d'accompagnatrice des personnes, des associations et des entreprises les plus touchées.

Ce mag' vous rend compte des deux premiers mois de notre activité. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques par le biais de l'adresse mail générique de la mairie : courrier@champniers.fr.

Vous pouvez compter sur moi pour les examiner et vous faire retour de notre action à votre service.

Dans l'attente, je vous souhaite un très bel été.

Michaël LAVILLE,
Votre Maire

Discours d'installation du conseil municipal



Mesdames, Messieurs,
désormais, chers élus.


C'est avec une réelle émotion et un grand honneur que j'endosse aujourd'hui les responsabilités de maire de Champniers, en ce contexte si particulier de crise internationale. Je voudrais tout d'abord témoigner mon soutien à toutes les familles touchées par le coronavirus, celles qui ont perdu un proche, que ce soit en lien direct avec le virus ou non, car les mesures sanitaires et la réglementation funéraire ont impacté toutes les cérémonies d'obsèques. Une pensée aussi pour celles et ceux qui vivent actuellement avec la maladie ou en ont gardé des séquelles.

Je voudrais apporter mon soutien absolu à tous les professionnels de santé ; toutes les forces régaliennes mobilisées : nos Armées, les sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre ; tous les agents des services publics qui assurent le fonctionnement de nos services nationaux, hospitaliers et territoriaux ; enfin tous les salariés du privé et indépendants qui œuvrent à la bonne marche du pays, et je pense particulièrement à nos agriculteurs qui garantissent notre autosuffisance alimentaire... nous en avons de nombreux sur la commune.

Cette crise sans précédent, nous oblige d'ailleurs à tenir ce conseil municipal à huis clos. Dès demain, les élus et les agents de la collectivité sauront faire face, avec les moyens qui sont les leurs, aux conséquences encore à venir de cette crise.

Bien que notre territoire ait été relativement préservé de la propagation du virus, je mesure pleinement le poids des exigences qui pèse immédiatement sur mes épaules. C'est par un esprit de solidarité irréprochable que nous nous sortirons le plus rapidement de cette situation inédite, aux lourdes conséquences sur les plans socio-économiques, ce dont je ne doute pas.

Je voudrais remercier tous les électeurs qui ont apporté leur voix à notre liste Champniers 2020, Un Nouvel Élan. Malgré les mesures de prudence prises et les



15 mars 2020

Une élection inédite !

- Une seule liste en présence,
- Un contexte épidémique défavorable aux déplacements de la population aux urnes,
- La liste « Champniers 2020, un nouvel élan » est élue au 1^{er} tour, soit 29 élus et 2 suppléants,
- Dans ce contexte de crise sanitaire, les conseils municipaux d'installation des maires et des conseillers élus au premier tour ont été reportés au niveau national. Les maires et adjoints déjà en place ont vu leurs mandats prolongés,
- L'installation de la nouvelle équipe s'est déroulée le 28 mai 2020, à huis-clos, soit plus de 2 mois et demie après l'élection.



CHAMPNIERS

informations anxiogènes relayées avant le premier tour des élections, les Chaniérauds se sont tout de même déplacés nombreux dans ce contexte particulier de coronavirus et de liste unique pour nous témoigner leur confiance pour les 6 ans à venir.

Je crois pouvoir dire que tous les nouveaux élus ici présents et moi le premier, sommes particulièrement reconnaissants envers les Chaniérauds et nous les en remercions chaleureusement.

Toutefois, je ne serai pas seulement le maire de ceux qui nous ont apporté leur voix. Bien au contraire, la responsabilité qui est la nôtre, c'est de représenter au mieux l'ensemble des Chaniérauds et à ce titre, je serai le maire des 5 267 habitants que compte notre commune.

Je voudrais également remercier tous les membres de la liste qui m'accompagnent depuis un an désormais, de la préparation du projet que l'on a porté collectivement devant la population à cette séance d'installation.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont participé, de près ou de loin, à faire

que nous nous trouvons ici ce soir pour cette installation de conseil municipal. Je remercie aussi les élus du conseil municipal précédent, - il en demeure parmi nous - pour le dévouement dont ils ont témoigné pour la commune.

Enfin, je ne pourrais être là sans eux, je voudrais remercier du plus profond de mon cœur, mes parents, ma femme Karine, ma fille et mon fils qui auront été d'indéfectibles soutiens mais aussi d'indispensables partenaires dans ce marathon de plus d'un an, puisque nous avons commencé à travailler notre projet dès avril 2019.

Aujourd'hui, nous entrons, bien malgré nous, directement dans l'Histoire du fait de cette crise du coronavirus. J'irai donc à l'essentiel. Si nous n'avons pas eu l'opportunité de mettre en œuvre les mesures que nous avons souhaitées depuis la mi-mars, nous sommes désormais complètement tournés vers l'instant présent et vers l'avenir. Nous appliquerons notre programme politique et nous nous évertuerons à respecter nos engagements et à représenter dignement les



Chaniérauds, que ce soit sur le territoire communal ou au sein d'autres instances, comme l'agglomération du Grand Angoulême.

Nous travaillerons main dans la main avec les agents municipaux pour améliorer encore nos services publics avec les moyens financiers et les marges de manœuvre dont nous disposons.

Nous concerterons et solliciterons sur l'ensemble des grands projets que nous mènerons, toutes les forces vives du territoire, que ce soit les habitants, les associations ou les entreprises.

Le Président de la République l'a annoncé : c'est tout notre modèle qu'il faut repenser. Nous sommes déjà dans le monde d'après. Comme je l'évoquais, dès février lors de nos réunions publiques, l'un des projets social et solidaire de notre mandat est d'élaborer un véritable Plan Communal de Sauvegarde qui débouchera aussi sur un nouveau Plan de Continuité d'Activité de nos services municipaux. Ces documents, plus que jamais nécessaires, nous permettront de faire face à chacun des coups durs que la population pourrait être amenée à vivre et, à mettre en œuvre des services d'urgence indispensables à la bonne marche communale.

Bien entendu, l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, composée d'expertises diverses, de femmes et d'hommes aux qualités indéniables, est parfaitement consciente des difficultés à venir, des contraintes et parfois aussi, il faut bien le dire, des lourdeurs administratives susceptibles de ralentir notre action. Cela doit nous conduire à rester humble sans toutefois nous empêcher d'être ambitieux pour la commune. Bien au contraire, cette ère nouvelle nous impose d'être créatifs et innovants.

Indira Gandhi affirmait que « les opportunités ne sont pas offertes. Elles doivent être arrachées. Et cela demande de la persévérance... et du courage ».

Persévérants, nous le serons. Du courage, nous en avons !

À nouveau, au nom de mon équipe municipale, je vous adresse toute notre reconnaissance pour la confiance dont vous nous avez témoigné.

Nous tâcherons d'en être à la hauteur. D'en être dignes.

Désormais, que le travail commence !



*Michaël LAVILLE,
Votre Maire*



UN NOUVEL ELAN POUR LE CONSEIL MUNICIPAL



Michaël LAVILLE
Maire



Les Adjoints



Yann COMPAGNON
1^{er} Adjoint
Ressources



Didier DUCONGÉ
5^e Adjoint
Travaux et
Qualité des Réseaux



Christiane CHABAUD
2^e Adjointe
Vie Culturelle



Isabelle GOYAUD
6^e Adjointe
Solidarités



Michel BILLARD
3^e Adjoint
Vie associative
et Sport



Laurent BOSCHETTO
7^e Adjoint
Urbanisme et
Stratégie du territoire



Karine LEBERT
4^e Adjointe
Affaires scolaires
et Familiales



Édith KANDEL-BOUCHAUD
8^e Adjointe
Transition écologique

Les Conseillers Municipaux Délégués



Joëlle AVERLAN
Affaires Intercommunales et
Relations avec les autres collectivités



Gérard HUET
ERP, Commissions de Sécurité et
Suivi des Travaux



Fabienne SUCQUET
Associations et animation
du Réseau des Solidarités

Les Conseillers Municipaux



Alain GASCHET



Marie-Pascale SPICHA



Patrick MAGNERON



Véronique BORIE



Sébastien COUTANT



Thierry DESMOULINS



Marie-Pierre PERON



Cédric PICARD



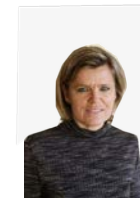
Pascale DALCANTARAT



Katia DEVIN



Samuel DERAIS



Vanessa PRONCHERY



Arnaud LEGRAND



Béatrice GOURINCHAS



Romain COLLIN



Estelle MASSERON



Guillaume GRIMAUD



De nouvelles commissions municipales, des champs de compétences partagés

Le Conseil Municipal fonctionne en regroupement de commissions avec 3 grands champs de compétences. À côté de ces commissions, le CCAS fonctionnera également avec son propre organe. Ce fonctionnement permet d'associer largement les conseillers et facilite l'approche transversale des dossiers. Chaque commission est composée de 22 membres.



Le Maire est Président de droit des 3 commissions



**Vice-Président :
Yann Compagnon**

- 2- Joëlle Averlan
- 3- Arnaud Legrand
- 4- Pascale Dalcantarar
- 5- Véronique Borie
- 6- Edith Kandel Bouchaud
- 7- Christiane Chabaud
- 8- Guillaume Grimaud
- 9- Estelle Masseron
- 10- Karine Lebert
- 11- Michel Billard
- 12- Isabelle Goyaud
- 13- Didier Ducongé
- 14- Laurent Boschetto
- 15- Gérard Huet
- 16- Fabienne Sucquet
- 17- Sébastien Coutant
- 18- Alain Gaschet
- 19- Marie-Pascale Spicha
- 20- Cédric Picard
- 21- Patrick Magneron
- 22- Vanessa Pronchery

RESSOURCES

Finances

Marchés publics

Fiscalité

Missions supports indispensables au fonctionnement des services

Affaires scolaires

Solidarité

Vie associative et sportive

Jeunesse

Culture



**Vice-Présidente :
Christiane Chabaud**

- 2- Isabelle Goyaud
- 3- Michel Billard
- 4- Karine Lebert
- 5- Véronique Borie
- 6- Marie-Pascale Spicha
- 7- Marie-Pierre Peron
- 8- Joëlle Averlan
- 9- Fabienne Sucquet
- 10- Béatrice Gourinchas
- 11- Guillaume Grimaud
- 12- Estelle Masseron
- 13- Alain Gaschet
- 14- Sébastien Coutant
- 15- Patrick Magneron
- 16- Vanessa Pronchery
- 17- Thierry Desmoulins
- 18- Cédric Picard
- 19- Samuel Derais
- 20- Katia Devin
- 21- Laurent Boschetto
- 22- Arnaud Legrand

VIE DE LA CITÉ

**Vice-Président :
Didier Ducongé**

- 2- Edith Kandel-Bouchaud
- 3- Laurent Boschetto
- 4- Pascale Dalcantarar
- 5- Arnaud Legrand
- 6- Sébastien Coutant
- 7- Guillaume Grimaud
- 8- Alain Gaschet
- 9- Patrick Magneron
- 10- Cédric Picard
- 11- Gérard Huet
- 12- Romain Collin
- 13- Katia Devin
- 14- Vanessa Pronchery
- 15- Samuel Derais
- 16- Véronique Borie
- 17- Estelle Masseron
- 18- Christiane Chabaud
- 19- Michel Billard
- 20- Thierry Desmoulins
- 21- Fabienne Sucquet
- 22- Yann Compagnon

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Transition écologique

Planification urbaine

Développement commercial

Stratégie territoriale

Cadre de vie

Travaux

SOLIDARITÉS ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



**Votre Adjointe aux Solidarités
et Vice-présidente du CCAS,
Isabelle Goyaud**

**Président
de droit
Michaël
LAVILLE,
Maire**

Vice-présidente
Isabelle GOYAUD

- 2- Fabienne Sucquet
- 3- Sébastien Coutant
- 4- Marie-Pierre Peron
- 5- Estelle Masseron
- 6- Guillaume Grimaud
- 7- Marie-Pascale Spicha
- 8- Béatrice Gourinchas
- 9- Jean-Philippe Nore - UDAF
- 10- Claudine Baud - UDAF
- 11- Françoise Dufour - Secours Catholique
- 12- Catherine Odin - Secours Populaire
- 13- Didier Nebout - Restaurant du Coeur
- 14- André-Didier Pagnoux - Club des Séniors
- 15- Liliane Lapouge - ADAPEI
- 16- Lucile Martinaud - ADMR

Centre Communal d'Action Sociale

**Maison Départementale des
Solidarités
Assistances Sociales 05 16 09 51 30**

Le CCAS, Établissement Public Administratif Communal, est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire/Président.

Outre son Président, il est composé en nombre égal :

- de 8 membres élus par le Conseil Municipal en son sein, au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,
- et de 8 membres nommés par le Maire choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune, au sein desquelles doivent figurer :
 - deux représentants des associations familiales désignés sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales,
 - un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du Département,
 - un représentant des associations de personnes handicapées du Département,
 - un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Tous ces membres ont voix délibérative. Le conseil d'administration du CCAS s'est installé jeudi 25 juin 2020.

Ses missions

- Aides financières (dettes liées à la vie quotidienne, au logement, à la restauration scolaire, aux loisirs (adhésion club) ; amélioration des conditions de vie des enfants handicapés,
- Secours d'urgence (bons alimentaires, de carburant),
- Colis de Noël,
- Bois de chauffage,
- Aide au permis de conduire,
- Aide aux voyages scolaires,
- Informations sur les aides légales...

Les assistantes sociales ont recours au CCAS dans la mesure où aucun autre dispositif ne peut être activé s'agissant des aides financières liées au logement (règlement factures d'énergie, d'eau...).



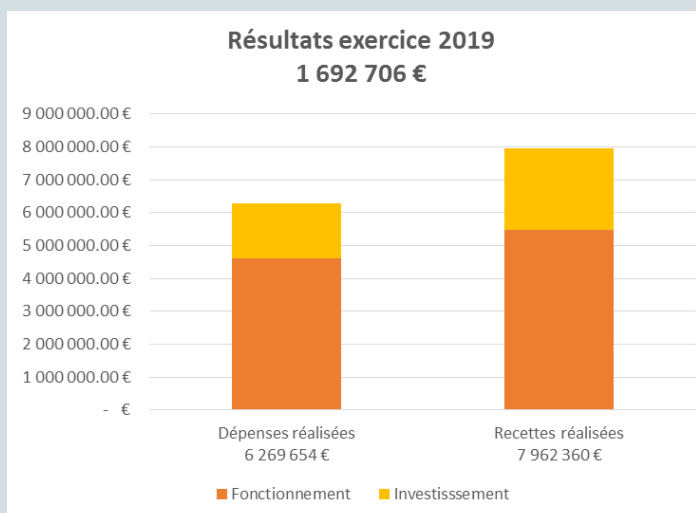
Votre Adjoint aux Ressources,
Yann Compagnon

Un budget de transformation de nos services

Le premier budget prévisionnel de cette mandature a été adopté le mercredi 10 juin 2020.

Adapté à la crise sanitaire, sociale et économique, que nous traversons, il s'agit d'un budget historique pour Champniers. Il dépassera cette année les 10,6 M€, et ce, sans augmenter les taux de la fiscalité locale, tout en accompagnant les entreprises locales.

Bonne prévision des dépenses et gestion saine, les résultats de l'exercice 2019



En fonctionnement, le résultat de clôture est excédentaire de 1 913 218 € tandis que le résultat de clôture en investissement est exceptionnellement excédentaire de 320 677 €. Le solde des restes à réaliser est en revanche négatif de 405 332 €. Le solde cumulé du besoin de financement est de 84 654 €, tandis que le solde final est positif de 1 828 563 € et constitue le résultat de fonctionnement.

Ces résultats dénotent une bonne prévision du budget en recettes et dépenses et une saine gestion de la commune. Malgré un taux de réalisation important, des recettes sont venues (dont l'emprunt) en surplus, nourrissant ainsi un résultat positif, ce qui a été confirmé par l'analyse du Trésorier Payeur de la Trésorerie d'Angoulême.

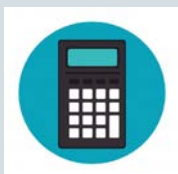


2020, un budget offensif

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 10 663 640 € dont 7 018 543 € en dépenses de fonctionnement, et 3 645 097 € en investissement et un peu plus de 8 M€ en opérations réelles.

Le Budget 2020 atteint 10 663 000 €

Budget de fonctionnement



7 018 543 €

Dépenses réelles de
fonctionnement par habitant



853 €

Effectifs 2020



64 titulaires +
10 contractuels

Budget d'investissement



3 645 097 €

Les taux restent inchangés

Foncier Bâti 20.30 %

Foncier Non Bâti 47.85 %



**Taxe d'habitation supprimée
sur décision gouvernementale**

Dépenses directes d'équipement
par habitant



233 €

Dette de la commune



4 759 350 €

Capacité d'endettement

En dessous de 10 à 12 ans (par rapport au CA,
l'endettement d'une commune est considéré comme sain)



4,41 ans (cf estimation de CA 2019 -
Méthode de calcul retenue par le trésorier)

8,41 ans (cf BP 2020)

La dette par habitant



903 €

Pour son budget, la commune soutient 4 orientations :

- Consolider la section de fonctionnement : nombre d'agents, moyens financiers...;
- Garder un autofinancement suffisant ;
- Préserver le patrimoine communal ;
- Éviter le recours à l'emprunt pendant quelques années.

RESSOURCES

Des aides adoptées pour soutenir les entreprises Chaniéraudes

La crise sanitaire a impacté l'activité d'une majorité des entreprises. Afin d'aider les commerces locaux, la ville de Champniers a proposé, lors d'un conseil municipal, d'aider les différents acteurs économiques locaux à hauteur de 80 000 €.

Abattement exceptionnel sur la TLPE pour 2020

Pour avoir eu beaucoup d'échanges avec les entreprises locales, notamment le président de l'association ADAN, M. Durand, le Maire a souhaité activer un levier de soutien vis-à-vis des entreprises locales, dont certaines souffrent terriblement de la crise de la covid-19.

Les mesures annoncées début avril par Bercy, et particulièrement l'ordonnance 2020-460 du 22 avril, permettent notamment de saisir la possibilité d'adopter un abattement sur la taxe locale sur la publicité extérieure pour l'année en cours.

Ainsi, un abattement de 20 % a été voté en faveur de toutes les entreprises. Les entreprises qui n'ont pas fermé durant le confinement, bénéficient également de ce coup de pouce.

Il en va ici de la solidarité à l'égard des chefs d'entreprises mais également des salariés qui pour nombre d'entre eux, ont été placés en chômage partiel.

Les élus espèrent ainsi que la plus grande part d'entre eux pourra reprendre son activité avec les autres dispositifs de soutien à l'économie lancés par le gouvernement, la région Nouvelle Aquitaine et l'agglomération du Grand Angoulême.

Ce sont donc environ 80 000 € d'exonérations qui sont autant de recettes en moins pour la commune.

**Une
enveloppe
de 82 000 €
maintenue**



Tarifs TLPE pour 2021

Dans le même ordre d'idée, le conseil municipal a délibéré sur les tarifs de la TLPE de 2021.

En principe, les tarifs sont indexés sur l'inflation. Michaël Laville a proposé à son équipe de maintenir aux mêmes montants que 2020, l'ensemble des tarifs pour 2021, toujours avec la préoccupation de soutenir les entreprises.

Champniers maintient son soutien financier au monde associatif local

L'enveloppe dédiée aux subventions aux associations reste, cette année encore, de 82 000 € dont presque 9 500 € dédiés aux appels à projets.

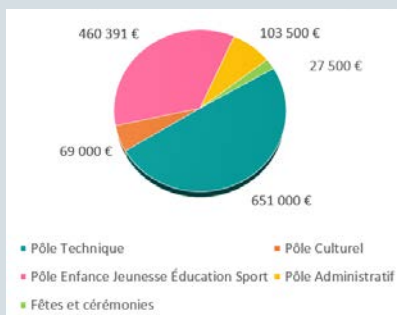
Seulement 1 000 € désormais sont fléchés vers les associations dont le siège est hors commune. Ces associations apportent à nos plus jeunes concitoyens, des disciplines qu'aucune association communale ne peut proposer (athlétisme et gymnastique par exemple).





Les dépenses de fonctionnement par pôle

soit 7 018 543 €



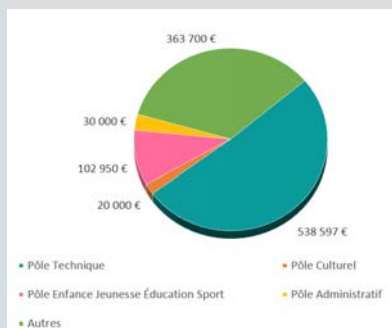
- 50 % Pôle Technique
- 35 % Pôle Enfance Jeunesse Éducation Sport
- 8 % Pôle Administratif
- 5 % Pôle Culturel
- 2 % Fêtes et Cérémonies

Le niveau d'investissement est très élevé pour une commune d'environ 5 500 habitants. In fine, cet argent revient dans l'économie locale, en faveur des entreprises locales, au bénéfice des travailleurs et employés de notre territoire. Ces dépenses ont donc un effet de ruissellement au bénéfice à la fois de notre population, qui se voit doter d'équipements plus confortables, et de la population du territoire dans son ensemble.

Chacune des dépenses est réfléchiée, anticipée, évaluée afin de s'assurer qu'elle réponde à un véritable besoin. Nos dépenses peuvent atteindre ce niveau exceptionnel grâce à un niveau d'autofinancement de 2 394 495,86 €. Le niveau d'investissement nouveau, hors opération de l'Espace Dambier, s'élève à 1,2 M€ d'environ.

Les dépenses d'investissement par pôle

soit 3 645 097 €



- 51 % Pôle Technique
- 10 % Pôle Enfance Jeunesse Éducation Sport
- 3 % Pôle Administratif
- 2 % Pôle Culturel
- 34 % Autres - Acquisitions foncières, Travaux...

À titre de comparaison, nos ratios financiers indiquent que les dépenses réelles de fonctionnement sont inférieures de plus de 80 € par habitant par rapport aux communes de la strate. Le produit des impositions directes est inférieur de plus de 170 € par habitant. Les recettes réelles de fonctionnement sont aussi très inférieures à la strate, de presque 170 € également par habitant alors même qu'une étude KPMG à l'échelle de l'agglomération indique que notre niveau de service offert à la population est l'un des plus élevés des 38 communes. L'encours de dette est légèrement supérieur à la strate et cela s'explique d'une part, par la contractualisation, l'année dernière d'un emprunt de 1 M€ mais aussi par le fait que la bonne santé financière de la commune lui confère le droit, auprès des banques, de s'endetter en moyenne plus que les autres communes car Champniers a la capacité à rembourser ces emprunts.

La crise de la covid-19 dégrade de facto les ratios de l'année en cours. Sans cela, ils seraient encore meilleurs.

Le produit de la fiscalité locale, de l'ordre de 2 650 000 € environ, est très inférieur à certaines communes. Pour exemple, en 2020, Gond-Pontouvre perçoit 560 000 € de plus que Champniers, soit l'équivalent de presque 2 fois le budget de voirie de Champniers. Avec une fiscalité comparable à celle des communes voisines, la ville pourrait réaliser de grands projets.

RESSOURCES

Sur 100 € d'euros d'impôts locaux, quelle est la part servant à financer les dépenses de fonctionnement de la commune ?





Renouvellement de mobilier pour les écoles et pour le pôle Enfance Jeunesse Éducation Sport

31 000 €



Achat de matériel informatique et passage à la dématérialisation du Conseil Municipal

50 000 €



Acquisition d'un panneau d'information grand public

15 000 €



Nouvelles obligations réglementaires Achat de Défibrillateurs pour les Établissements Recevant du Public - ERP

16 500 €



Aménagement garages pour stockage du matériel culturel

18 000 €



Travaux de voirie

300 000 €



Acquisitions parcelles Réalisation du Barreau II

50 000 €



Seconde phase de diagnostic de l'église

50 000 €



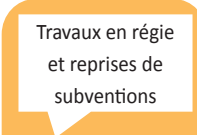
Acquisition Maison des témoins de Jéhovah

115 500 €



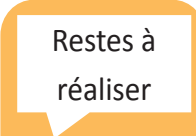
Acquisitions foncières Aire d'accueil des gens de voyage et logements publics

130 000 €



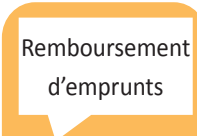
Travaux en régie et reprises de subventions

128 000 €



Restes à réaliser

460 000 €



Remboursement d'emprunts

400 000 €



Aménagement Centre Technique Municipal

50 000 €



Acquisition véhicules Services Techniques

120 000 €

Champniers confiné, des services indispensables à la vie quotidienne maintenus



Une cellule de crise journalière, y compris soirs et week-ends, a été assurée afin de répondre aux besoins de la population. En première ligne, l'astreinte administrative a enregistré une trentaine d'appels quotidiens pour répondre aux urgences (une cinquantaine les deux premières semaines).

Pour faire face à la pandémie, et en cohérence avec les préconisations gouvernementales, la municipalité a dû fermer l'ensemble des équipements publics. Seuls certains services indispensables pour soulager les personnels soignants, comme l'accueil de leurs enfants, ou encore le portage des repas aux personnes âgées ont été maintenus. Une permanence téléphonique administrative a été assurée durant le confinement aux heures habituelles.

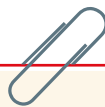
En revanche, le service technique a repris son activité normale, deux semaines avant le déconfinement ; Tandis que les pôles enfance jeunesse et administratif étaient présents la semaine précédant le déconfinement. L'accueil à la population a repris dès le 11 mai aux horaires habituels. La vague de solidarité qui s'est déployée sur notre commune est à souligner.

La solidarité envers les plus vulnérables

Les élus ont pris des nouvelles, rassuré, orienté, conseillé et répondu aux besoins des usagers.

Le CCAS a répondu aux demandes urgentes durant la crise sanitaire. Des bons d'urgence (bons alimentaires, de carburant, bouteilles de gaz) ont été établis.

La nouvelle équipe municipale a assuré une veille téléphonique auprès des personnes âgées de plus de 70 ans. Près de 450 appels ont été comptabilisés durant le confinement. En parallèle, les membres du Réseau de Solidarité ont contacté les personnes inscrites et bénéficiaires de ce réseau, ainsi que les personnes inscrites au registre du Plan Communal de Sauvegarde (plan d'urgence canicule/grand froid).



Inscription sur le registre plan d'urgence

L'inscription se fait sur demande et nécessite une autorisation de votre part afin que nous puissions vous intégrer dans le registre.

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, un « **registre Plan d'Urgence** » est tenu en Mairie.

Ce registre permet notamment **en cas de période de canicule ou de crise sanitaire** comme celle que nous traversons, de veiller à la population la plus fragile. Pour toutes les personnes désirant s'inscrire, **contactez le 05 45 69 88 98.**

Le portage de repas a été effectué quotidiennement. Une vingtaine de chaniérauds bénéficiant de ce service ont pu être livrés sans quitter leur domicile.

LA VIE DE LA CITÉ

Les distributions de masques à la population

Le soutien de la ville d'Angoulême en faveur des communes de l'agglomération

La plateforme « jeparticipe.angoulême.fr » est venue en aide aux habitants et a répondu aux besoins de proximité : garde d'enfants et aides aux courses. La ville de Champniers remercie la mairie d'Angoulême pour être venue au soutien des administrés de communes à l'offre de services et aux moyens humains plus modestes. Angoulême a également doté la commune de plusieurs dizaines de litres de gel hydro-alcoolique lorsqu'il était difficile de s'en procurer.



Le fond de soutien de GrandAngoulême au tourisme et aux commerces

En soutien à l'économie locale, GrandAngoulême a débloqué un fond de 1,1 M€ pour les acteurs de proximité : commerçants, cafés, hôtels, restaurants et hébergements touristiques.



Le Syndicat Mixte des Aéroports de Charente et Airbus ont fait face à la Covid-19

En collaboration avec le Syndicat Mixte des Aéroports de Charente, la Airbus Flight Academy Europe a fait preuve d'une grande solidarité vis-à-vis des institutions de santé publique pendant cette première phase de crise sanitaire. Plusieurs vols d'acheminement vers le nord et l'est de la France de matériel médical ont ainsi transité par Champniers.





La section Patchwork de l'Amicale Laïque



Michèle Ferland et les 15 couturières de l'Amicale Laïque section Patchwork ont confectionné plus de 3 000 masques en seulement quelques semaines.

Le Département de la Charente a offert à chacune d'elles, un bon de 50€ valable dans les 600 commerces fermés pendant la période de confinement.

Cette participation entre dans le cadre d'un « Fonds de soutien au pouvoir d'achat » créée par la ville d'Angoulême afin de relancer l'économie locale.



Grâce au soutien de l'Amicale Laïque section Patchwork, à la participation financière de l'intercommunalité GrandAngoulême et à la dotation du Département de la Charente, Champniers a pu distribuer gratuitement à ses habitants 13 000 masques en tissu. La première distribution a demandé une organisation importante, rapide et efficace par les agents municipaux. La seconde distribution a eu lieu après le déconfinement.



Réunion de travail avec Michaël Laville, Maire, Karine Lebert, Adjointe aux Affaires Scolaires et aux Familles, et Maryline Letang, Directrice du pôle Enfance Jeunesse Éducation et Sport



Votre Adjointe aux Affaires scolaires et aux Familles, Karine Lebert

Retour à l'école

Durant le confinement, le service Enfance Jeunesse Éducation et Sport a accueilli quotidiennement les enfants des professionnels de santé et des professions prioritaires au sein du Centre de Loisirs Toboggan en collaboration avec l'équipe d'enseignants. Le service restauration a été maintenu pendant toute cette période.

Les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école après le déconfinement dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Un important travail coopératif des équipes enseignantes, des équipes du service Enfance Jeunesse Éducation Sport et des Services Techniques de la ville a été mis en œuvre pour que cette reprise progressive se passe dans les meilleures conditions. L'accueil du périscolaire a été maintenu ce qui a nécessité un travail important de désinfection par les agents municipaux après chaque garderie.

Dans un second temps, les nouvelles dispositions gouvernementales du 22 juin, ont permis la réouverture de l'accueil de loisirs Toboggan, de toutes les écoles ainsi que la garderie du matin et du soir. Le recrutement d'animateurs supplémentaires a été nécessaire pour l'accueil des enfants et le service de restauration. Ainsi plus de 86 % des effectifs des élèves scolarisés ont retrouvé le chemin de l'école lors de cette seconde phase de déconfinement.



septembre 2020



Votre Adjointe à la Culture,
Christiane Chabaud

RÉUNION DE PRÉSENTATION

du nouveau portail documentaire
numérique

Jeudi 17 septembre à 18h et mardi 22 septembre à 16h30
Sur inscription

Présentation et fonctionnement du portail documentaire de la médiathèque Lucien Deschamps et du dispositif Sésame mis en place par le département.

Inscription obligatoire au 05 45 69 48 24 ou à mediatheque@champniers.fr.

Groupe de 10 personnes - Gratuit, sur inscription
Durée 1h - Tout public

CLUB DES ADHERENTS

Mardi 22 septembre à 15h

Médiathèque Lucien Deschamps

Gratuit - Ouvert à tous

Les réunions du club de la médiathèque sont des moments conviviaux, gratuits et ouverts à tous. Cette séance sera dédiée à la présentation des nouveautés de la rentrée littéraire, que vous pourrez emprunter en priorité.

Renseignements 05 45 69 48 24 /
mediatheque@champniers.fr

EXPOSITION

À la découverte du monde de PHIL.V

Philippe VIGIER

Samedi 26 et dimanche 27 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h (17h le dimanche)

Médiathèque Lucien Deschamps

Gratuit - Ouvert à tous

Cela fera 20 ans l'année prochaine, que PHIL.V a pris les pinceaux pour la première fois, dans l'atelier du maître charentais Xavier PESME, à Sers. Après avoir étudié les compositions et les techniques des maîtres anciens, et plus particulièrement ceux du XVII^e siècle, l'artiste a commencé 4 ans plus tard, à peindre ses propres compositions.

Aujourd'hui il traite tous les sujets, ceux qu'on lui confie ou ceux qui l'inspirent, même s'il avoue avoir une préférence pour le portrait. C'est avec un grand plaisir qu'il vous racontera l'histoire de chacune de ses œuvres, fin septembre.

<https://philippevigier-art.com>

<https://www.instagram.com/phil.v.art>

<https://fr-fr.facebook.com/phil.v.art>



Le maintien
des activités
culturelles sera
lié à l'évolution
des conditions
sanitaires et aux
réglementations
en vigueur.

octobre 2020



Cie L'Art bât l'Être

SPECTACLE

Festival Au fil du conte

Avec le Service Départemental de la Lecture

Samedi 3 octobre à 20h30

Salle des fêtes du bourg

Depuis 1992, le Service départemental de la lecture (SDL) du Département de la Charente, organise le festival Au fil du conte. Il se tiendra cette année du 25 septembre au 4 octobre 2020.

La programmation de ce festival reste aujourd'hui entièrement établie par le SDL, alors même que cette manifestation a acquis une ampleur et une notoriété qui en font un rendez-vous incontournable en Charente.

Les conteurs du monde entier, de la Mauritanie au Québec, en passant par la Norvège, le Liban, Haïti, le Togo, l'Argentine, et aussi l'Italie, l'Ecosse, l'Espagne et le Maghreb sont venus enrichir notre imaginaire. Chaque édition s'ouvre aussi à de nouveaux talents.

Cette année à Champniers, nous aurons le plaisir d'accueillir Jeanne FERRON pour Du rififi dans les labours : une grande fresque sociale et champêtre avec des héros magnifiques et de vrais durs.

Où l'on assistera en direct à une chasse sauvage : la course à l'inspiration. Où l'on fera connaissance avec une chèvre transformiste au grand cœur. Où l'on s'émerveillera des performances aquatiques d'une tendre saucisse.

Bref du sang, de la violence, de l'amour, de l'action.

Coup de chauffe dans les labours, coup de chauffe sur la scène !

<https://sdl16.lacharente.fr/Default/au-fil-du-conte.aspx>

<https://www.cestadire.org/presentation-jeanne-ferron/>

Gratuit - Durée 1h - Tout public, à partir de 9 ans.



SPECTACLE

Cata-Strophes avec Valentine De Maillard

Cie L'Art bât l'Être - Conférence
de théâtre d'objet et de cuisine

Samedi 10 octobre à 10h30

Médiathèque

Lucien Deschamps

Au départ devait se dérouler une conférence cuisinée, la femme est là devant la table qui porte les ingrédients. Envahie par ses pensées personnelles et pour évacuer sa déception amoureuse, elle commence à jouer. Les ingrédients et les ustensiles de cuisine commencent à refaire le monde dans une joyeuse manipulation et une belle patouille, arrosées d'un certain réalisme.

Gratuit dans la limite des places disponibles - Durée 35 à 40' - Tout public, à partir de 6 ans.



octobre 2020



Jean Métégnier

RENDEZ-VOUS CONTE !

Compagnie Le chat perplexe

Deux représentations dans la journée

Médiathèque Lucien Deschamps

Gratuit dans la limite des places disponibles

Il piccolo viaggio avec Jean Métégnier

Samedi 17 octobre à 10h30

Durée 30' - Tout public, à partir de 3 ans

Jean Métégnier vous invite à un petit voyage chanté : voyage de la France à l'Italie, voyage dans son enfance, quand on l'appelait le Piccolo Gianni. Sa grand-mère, la Nonna Maria, voulait être chanteuse à l'opéra ! Finalement, elle passera sa vie à chanter à tue-tête en élevant des tripotées d'enfants et petits-enfants.

Une Italie qui chante avec Jean Métégnier

Samedi 17 octobre à 14h

Durée 55' - Tout public, à partir de 7 ans

Une Italie qui chante, c'est une brassée de «Je me souviens», où défilent des personnages : Il Nonno - l'arrière-grand-mère, toujours habillée de noir, des cousins qui crient dans la poussière, une amoureuse aux cheveux roux, le géant Zio Américano sur son minuscule tracteur qui va tailler le tabac en riant...

THEATRE

iSi & Là Compagnie iSi

Samedi 24 octobre à 16h

Salle des fêtes du bourg

Gratuit - Durée 50'

A partir de 7 ans

Mr iSi, idiophoniste, nomade est à la recherche d'un lieu de vie, rien que pour lui. Il emmène avec lui ses malles et toute sa petite vie, son barda, seul ! On découvre peu à peu ses petites manies et son compagnon de route bien rangé !

Une partition visuelle poétique, burlesque pour un duo clownesque, musical et sans parole.

<https://cieisi.com/>



Votre Adjoint à la Vie associative
et au Sport
Michel Billard

Vous recherchez une association pour votre rentrée ?

Envie de partager une passion, de défendre une cause ou encore de vous adonner à une activité ludique, sportive ou culturelle ? Découvrez l'annuaire de contacts de nos associations communales.

DANSE

Métassi - Baptiste PETIT	associationmetassi@gmail.com
TangoFélicz - Dominique ASSAR	tangofeliz@aol.fr
Tendanse - Mylène BRUNET	josiane.grenet@free.fr

ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

1, 2, 3 Bougeons Rondisport 16 - Sabine DUVERNET	rondisport16.champniers@gmail.com
Aïki Jujutsu Champniers - Olivier DOUCET	odoucettakeda@free.fr
Ailes d'Acier (Colombophile) - Joël VIDEAU	videau.joel@sfr.fr
Attel' Balade - Pascal FILLEUIL	attel.balade@gmail.com
Badminton - Émilie MOULIN	amicalelaique.champniers@gmail.com
Champniers VTT - Frederic MOUSNIER	champvtt@gmail.com
Crawler 16 RC - Thierry DESMOULINS	desmoulins4@gmail.com
ESC Cyclo - Pierre VRIGNAUD	eschampnierscyclo@gmail.com
ESC Football - Pascal CRENN	contact@eschampniers.fr
ESC Pétanque - Jean-Luc VERNET	vernetjeanluc@sfr.fr
ESCA16 Volley - Ida PULICANI	escavolley16@gmail.com
Gym Tonik, gym douce et pilate - Simone LAPEYRE	amicalelaique.champniers@gmail.com
GymFit - Véronique LONHIENNE	gymfitchampniers@gmail.com
Karaté Wado Ryu - Kim OTTOGALI	ottogallikim@gmail.com
Leroy Somer Champniers Basket - Pascal CARRIOT	carriot.pascal@orange.fr
Motor's Club Angoumois 16 - Thierry DESMOULINS	desmoulins4@gmail.com
Multi Sports Loisirs - Benoît SOLER	mslchampniers@gmail.com
Qi Gong - Chantale LAURENT	qigong16.fonctionnement@gmail.com
Randonnée pédestre - Martine MIDY	amicalelaique.champniers@gmail.com
Société de chasse Saint Hubert - Jean-Charles FRACASSO	jean-charles.fracasso@orange.fr
Squash - Christophe RONDINAUD	chr.rondinaud@wanadoo.fr
Tennis Club - Nicolas BOURDELLE	nicolas.bourdelle@gmail.com
Tennis de table Brie/Champniers - Bruno HARDOUIN	sttbc@gmail.com
Yoga - Marie-Thérèse RENON	amicalelaique.champniers@gmail.com

LA VIE DE LA CITÉ

PETITE ENFANCE

Les petits poucets

Floriane ANTONA
floriane.antona@sfr.fr

ASSOCIATIONS PARENTS D'ÉLÈVES

Le Bourg - Claudine JALLAGEAS apebourg@live.fr
La Chignolle - Hélène PAPOT ape.lachignolle@gmail.com
Viville - Natacha SIMOES / Benoît SOLER apeville@gmail.com

FESTIVITÉS - LOISIRS - DÉTENTE

Amicale des anciens de Renault - Gilbert MONTALESCOT anciens.renault16@orange.fr
Champniers Safran - Petit Patrimoine - Sylvie PLASSERAUD champnierssafran@laposte.net
Club informatique - Laurent BOSCHETTO amicalelaique.champniers@gmail.com
Comité de jumelage - Marie-Claude CARDIN jumelage.champniers@gmail.com
Comité des fêtes - Lucette HUET comitedesfeteschampniers@gmail.com
Œnologie - Isabelle ROBERTY Muscadelle24@orange.fr
Paroisse de Champniers paroisse.cgp@orange.fr
Sorties et conférences amicalelaique.champniers@gmail.com
Syndicat Apicole de la Charente - Denis TALBOT dentalbot367@yahoo.com

ARTISTIQUE

Art floral - Pascale AMILIEN amicalelaique.champniers@gmail.com
Atelier Arts Créatifs (enfants) amicalelaique.champniers@gmail.com
Atelier des Chauvauds - Gisèle RAYBOIS atelierdeschauvauds@outlook.fr
Chorale Adulte Les Prés de l'Or - Nathalie DULAIS amicalelaique.champniers@gmail.com
Couture - Pierrette MUSSEAU amicalelaique.champniers@gmail.com
Les Chevalets d'Argence - Caroline FOMBARON carolinefombaron@aol.com
OPAL Objectif - Objectif Photo 16 - Michel CARDIN cardin.m@free.fr
Patchwork - Michelle FERLAND amicalelaique.champniers@gmail.com
Sculpture amicalelaique.champniers@gmail.com

MUSIQUE

Amicale laïque Musique, chant et chorale - Nathalie DULAIS amicalelaique.champniers@gmail.com
Montmartre musique - Volodia DE LA CRUZ volodia2@wanadoo.fr

SOCIAL - SOLIDARITÉ - SANTÉ

ACPG CATM et Veuves - Francette RATINEAU claude.ratineau@orange.fr
ADMR - Lucile MARTINAUD jpm16@orange.fr
Amicale du Don du Sang - Jean-Jacques RULLAUD jehannerullaud.jj@orange.fr
Club des séniors - André Didier PAGNOUX pagnouxad@orange.fr
Fleur d'Isa - Françoise CAPDEVIEILLE contact@fleurdisa.org
FNACA - Jacques DE VERGEZAC jmdevergezac@orange.fr
L'univers de Théo dit Tintin - Mathieu DARDILLAC luniversdetheodittintin@yahoo.fr
Parkinsoniens de la Charente - Jean-Noël PETIT jmpetit@gmail.com

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Rue de la Menthe

Réunion
publique
d'information
le 15 juillet 2020

Rue de la Menthe

Le bureau d'étude GST situé à l'Isle d'Espagnac dirigé par Cyrille Lamant a rendu la proposition d'aménagement. Celui-ci se déroulera en 3 tranches. La première tranche de travaux est programmée pour l'automne. Elle concernera la partie des travaux d'assainissement déjà réalisés.

Les 2^e et dernière tranches, seront également concernées par des travaux d'assainissement réalisés par le Grand Angoulême. La commune aménagera ensuite la voirie.



Geo Survey &
Topography



Votre Adjoint aux Travaux
et Qualité des réseaux
Didier Ducongé



Aménagement de sécurité

Le giratoire du Poteau, au croisement des RD 12 et RD 23 en entrée de bourg, vient d'être réaménagé pour répondre aux normes de sécurité.

En effet, afin de se conformer à la réglementation, les 3 jardinières centrales ont été retirées.

Un nouvel aménagement paysager sera réalisé par nos équipes des espaces verts. Une demande de subvention sera réitérée auprès du Département de la Charente.

Pour rappel, la première demande d'aide financière, datant de 2018, avait été refusée car les jardinières ne répondaient pas aux préconisations du Département mais aussi des services de l'État (CEREMA).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



« Dès notre installation le 28 mai dernier, et ayant été écarté du dossier jusqu'alors, j'ai immédiatement souhaité rencontrer l'architecte et toute l'équipe de maîtrise d'œuvre chargés de la rénovation des travaux de l'Espace Dambier.

Suite à un problème structurel important, découvert en phase travaux et non appréhendé par la maîtrise d'œuvre, le chantier a dû être stoppé afin de réaliser des études complémentaires. À ce jour, les équipes de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage s'affairent pour mener à bien ce chantier à son terme.

Nous déplorons profondément cette situation qui nous conduit à devoir annuler par sécurité toutes les réservations jusqu'à la fin des travaux alors que la grande salle est indisponible depuis un an déjà. Conscient des inconvénients qu'implique cette situation pour l'ensemble des habitants, j'ai adressé personnellement un courrier à chaque président d'association pour expliquer précisément l'état d'avancement de cette opération.

Ce dossier reste très problématique et représente un risque tant sur le plan technique que financier. Cependant, vous pouvez compter sur moi pour faire une communication transparente sur ce dossier prioritaire. »

Michaël Laville,
votre maire

Rénovation de
l'Espace
Paul Dambier,
point sur les travaux



Résidence intergénérationnelle du bourg rue des Colverts

Les élus et les équipes techniques de la ville se sont entretenus avec les interlocuteurs du chantier de la Résidence intergénérationnelle (Bouygues et Linkcity). Ce projet permettra la réalisation pour 2021, de 28 appartements et 9 maisons individuelles mitoyennes à loyer modéré, régis par le bailleur départemental Logélia.

Parmi les informations importantes : le chantier a été fortement ralenti par la crise sanitaire liée au Covid-19. La phase de basse élévation est en cours et le gros œuvre devrait être achevé d'ici septembre. Le raccordement des réseaux (gaz) a débuté en juin. Plusieurs jours d'interventions sont également à prévoir au cours du mois de septembre. Les différents corps d'état pour l'aménagement intérieur interviendront dans la deuxième phase de travaux qui s'étalera sur 8 mois environ, ce qui engendra une cohabitation des ouvriers et des usagers de la rue des Colverts. Les élus ont évoqué leur souhait que le coordinateur de chantier s'assure de la propreté de la rue des Colverts avant chaque week-end. Par ailleurs, des solutions sont à l'étude afin que cette opération impacte le moins possible les usagers du groupe scolaire et en particulier à la rentrée de septembre. Prochainement, les élus, la presse et les techniciens seront invités par l'aménageur Linkcity à une visite de chantier.

Aménagement Barreau Nord

L'aménagement du Barreau Nord, nommé également « Barreau II », projet engagé en partenariat avec le Grand Angoulême et le Département depuis 2017, a pour ambition d'améliorer la desserte du Parc des Montagnes.

Les travaux débuteront en septembre 2020 et devraient s'étaler sur 10 mois. Le Département de la Charente assure la maîtrise d'œuvre des travaux. À la fin des travaux, ces aménagements de voirie constitueront la rocade Nord du Parc des Montagnes qui permettra de fluidifier la circulation et de gagner en sécurité. Cette voie prolongera le « Barreau I » (voie reliant la RD 1000 à la VC n° 5) par une voie partant de la rue des Cerisiers (VC n°5) jusqu'à l'ancienne RN 10 (pôle motos des Chauvauds).

Pour ce projet, le Département de la Charente prend en charge les frais d'études et finance avec Grand Angoulême le coût des travaux. Pour sa part, la ville de Champniers finance l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de ce projet.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Éddy Goudalier Responsable Airbus Flight Academy Europe, Jean Longobardi Président Airbus Flight Academy Europe, Michaël Laville, Maire de Champniers, Yann Compagnon 1^{er} Adjoint en charge des Ressources

Réunion de travail à la Airbus Flight Academy Europe

Michaël Laville et Yann Compagnon, 1^{er} Adjoint chargé des Ressources, ont rencontré Jean Longobardi, Président de la Airbus Flight Academy Europe, ainsi que ses équipes, dans les locaux de l'école de formation à Champniers. Le Maire souhaitait à la fois prendre connaissance des dernières avancées du projet de développement de l'école, étroitement liées à l'aménagement du site aéroportuaire. Il en a profité pour exposer sa vision de l'aménagement de la commune et particulièrement de la redynamisation du bourg. Michaël Laville considère la présence de la cinquantaine d'étudiants et des instructeurs comme une chance pour le territoire.

« Les étudiants tout comme les instructeurs sont, comme chaque Chaniérauds, des consommateurs de nos entreprises locales, des usagers de nos services publics. À cet égard, nous devons pleinement anticiper et adapter nos services publics en fonction de la croissance du développement de l'école. D'autre part, la présence d'Airbus à Champniers évite les nuisances de lignes commerciales qui utilisent des avions gros porteurs. La plateforme aéroportuaire oriente prioritairement son développement autour de la formation d'excellence avec la présence d'Héli Union d'une part, et d'Airbus, une marque à la fois internationale et française. Je ne peux, en tant que Maire, que m'en réjouir. »

Le Maire a fait part de son enthousiasme pour les projets de l'école et a affirmé vouloir être un partenaire important de ce fleuron industriel international. En sa qualité d'élus communautaire, Michaël Laville a évoqué son envie de siéger au Syndicat Mixte des Aéroports de Charente afin de suivre de très près les dossiers portés par l'aéroport. Il a par ailleurs également évoqué la question de la desserte du site par les transports en commun. Michaël Laville et Yann Compagnon ont tous deux proposé un partenariat à l'entreprise avec notamment l'accès à certains services et équipements publics municipaux tel que le complexe sportif des Cloux.

La réunion de travail s'est poursuivie avec une visite des locaux de l'école. Très rapidement, Jean Longobardi et ses équipes seront invités à poursuivre les échanges en mairie.





**Votre Adjoint à l'Urbanisme et la Stratégie Territoriale
Laurent Boschetto**



Aides aux entreprises

Grand Angoulême intensifie son soutien à l'économie locale et déploie 3 nouveaux dispositifs d'aides directes pour les entreprises du territoire :

- pour les jeunes entreprises créées après le 01/09/2019 => 1 000 €
- pour les entreprises qui ont investi pour adapter leur activité au contexte sanitaire => jusqu'à 7 500 €
- pour les entreprises qui ont réorienté leurs activités et services pour répondre aux besoins et urgences liés à la crise => jusqu'à 10 000€

Infos et règlements en ligne : <https://bit.ly/2UdJDmh>

Vie du Marché



Épicerie ambulante Maïkatou

La ville est heureuse de vous annoncer l'arrivée de l'épicerie ambulante Maïkatou.

Maité Moreau rejoint le marché de Champniers dès ce samedi sur la place du bourg.

Sourire aux lèvres, Maité vous propose des produits alimentaires et non alimentaires, des boissons, des cosmétiques, des produits d'entretien et objets de décoration.

Cette arrivée s'inscrit dans la démarche de redynamisation du centre-bourg et du marché hebdomadaire en accentuant l'offre de produits locaux.

Les élus souhaitent densifier l'offre, alors si vous êtes commerçants et que vous recherchez un emplacement sur un marché, contactez la Mairie au 05 45 69 88 98.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Votre Adjointe à la
Transition écologique
Édith Kandel Bouchaud



J'entretiens mon trottoir...

À la belle saison, le service des Espaces Verts est plus que jamais mobilisé pour entretenir l'ensemble des espaces verts de la commune et nettoyer l'espace public.

Saviez-vous que l'entretien devant votre porte est à votre charge ? Alors propriétaire ou locataire, à vos binettes !

Les trottoirs devant chez vous et jusqu'au caniveau relèvent de votre responsabilité, été comme hiver. Neige, verglas, entretien des végétaux, herbes folles, il vous incombe d'entretenir cet espace.

Cf Arrêté 20102017*203

La ville met à votre disposition des sachets de jachère fleurie, contactez nos services techniques pour plus d'informations au 05 45 95 08 22.



Lutte contre l'ambrosie

Un arrêté en Charente du 20 mai 2019 étend l'obligation de lutte à l'ensemble des espèces d'ambrosies (feuille d'armoise, trifide et ambrosie à épis lisses).

Tous les propriétaires ou personnes en charge de l'entretien des terrains sont tenus de prévenir le déplacement des graines, prévenir la pousse et détruire les plantes développées d'ambrosie. Cette obligation s'applique à toutes les surfaces (agriculture, voies de communication, communes, particuliers).

Contactez par mail la DDT, ddt-ambrosie@charente.gouv.fr pour demander la liste des référents du département.

Transition écologique, pourquoi ne pas penser au compostage ?

Quel que soit son habitat, composter c'est possible !

42 % des sacs noirs peuvent être transformés en compost. Alors à l'heure de la transition écologique, pourquoi ne pas adopter ce nouveau défi écologique ?

À chacun son composteur... GrandAngoulême offre le premier composteur de 400 litres à tous les habitants du territoire.

Vous souhaitez diminuer votre impact environnemental, renseignez-vous auprès du service des Déchets Ménagers de GrandAngoulême au 0800 77 99 20 ou sur www.pluspropremaville.fr.

Le service a installé des composteurs situés aux Prés de l'Or, rue des Colverts, ils sont à votre disposition !

42%

des sacs noirs
peuvent être
transformés en
compost



MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes 05 45 69 88 98
 courrier@champniers.fr
 www.champniers.fr
 Fb - @mairiedechampniers.fr

PÔLE ADMINISTRATIF

- > **Accueil/État civil/Cabinet du Maire**
05 45 69 88 98
- > **Titres d'Identité**
05 45 69 48 25
- > **Police Municipale**
05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48
- > **Urbanisme**
05 45 69 48 20
- > **Finances/Comptabilité/Assurances/
Marchés publics**
05 45 69 77 06
- > **Ressources Humaines**
05 45 69 48 22
- > **Élections/Conseil municipal/CCAS**
05 45 69 77 05
- > **Communication/Vie associative**
05 45 69 77 08

PÔLE ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION SPORTS

- > **Scolarité/Toboggan/Activités Périscolaires**
05 45 68 30 25
- > **Tobopouce : RAM et LAEP**
05 45 68 71 62
- > **Trampoline/Eldor'Ado/École
Municipale des Sports**
05 45 90 57 26

SERVICES TECHNIQUES

- > **Secrétariat**
05 45 95 08 22
- > **Logistique - Animations - Manifestations**
06 60 74 75 36

PÔLE CULTUREL

Médiathèque Lucien Deschamps

- > **Médiathèque/Médiation culturelle**
05 45 69 48 24 ou 06 60 30 79 13
- > **Responsable**
05 45 69 48 23 ou 06 60 74 74 31

MEDIATHEQUE Lucien Deschamps

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Pour permettre l'installation du nouveau portail documentaire et la formation du personnel, la médiathèque sera exceptionnellement fermée **du 6 au 15 juillet**.

À partir du 2 juillet, la présentation de votre carte d'emprunteur sera absolument obligatoire pour tout emprunt.

HORAIRES D'ÉTÉ jusqu'au 1^{er} septembre
 Fermeture exceptionnelle du 6 au 15 juillet.
 Lundi : 9h30-12h / 14h-17h
 Mardi : 14h-17h
 Mercredi : Fermé
 Jeudi : 14h-17h
 Vendredi : 9h30-12h / 14h-17h

À partir du 1^{er} septembre
 Lundi : Fermé Fermé
 Mardi : Fermé 14h-18h
 Mercredi : 9h-12h30 14h-18h
 Jeudi : Fermé 14h-18h
 Vendredi : Groupes 14h-18h
 Samedi : 9h-12h30 14h-18h



BUREAU DE POSTE de Champniers

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h
 - Le samedi de 9h à 12h 15 en alternance avec le bureau de poste de BRIE
- Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr / www.labanquepostale.fr



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



Soins

- > **Dentistes - Cabinet médical**
M-A. Triki-Fradin/G. Jacqmin/E. Jacqmin
05 45 69 90 91
- > **Infirmières à Domicile**
Angélique Aouar - 06 32 22 70 10
Hélène Camy - Che - 05 45 69 08 08
- > **Masseurs - Kinésithérapeutes**
Gérard Borrat - 05 45 69 82 54
Magali Lavaud - 07 81 77 65 29
- > **Médecins Généralistes - Cabinet médical**
E. Fèvre/A. Deloor Demay/O. Quellard
05 45 69 91 00
- > **Orthophoniste**
Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88
Virginie Guerineau - 06 59 43 32 12
- > **Ostéopathe Diplômée**
Aurélié Pitault - 05 45 90 83 87
- > **Pharmacie Mappa (Bourg)**
05 45 69 93 60
- > **Pharmacie Richez (Géant Casino)**
05 45 68 22 79
- > **Sophrologue - Relaxologue**
Marie Lairaud - 05 45 92 03 03
- > **Vétérinaire Catherine Vezzosi**
05 45 20 36 66



Correspondant de presse Charente Libre
Gérard Mathé - 06 75 65 88 91
mathe.gerard@neuf.fr



Ils ont choisi Champniers

R MOBILE

Réparateur de mobile à domicile
Devis gratuit - Rapidité - Efficacité
07 83 39 81 43
r-mobile@orange.fr

CHARENTE SECRETARIAT

Anne-Laure Courlit
Activités administratives,
Comptabilité simple,
Démarches téléphoniques,
Gestion d'agenda...
Particuliers et Professionnels
Service à la personne - crédits d'impôts
06 50 36 87 15
alcourlit@gmail.com

API Restauration

Restauration scolaire
et portage des repas
Secrétariat Laëticia Pons
06 24 37 24 89
Bureau à Puy de Nelle

URGENCES

Général 112 Pompiers 18
SAMU/SMUR/Urgence Médicale 15
Police Secours 17
Gendarmerie Angoulême 05 45 37 50 00
Pharmacie de garde 3915